

COMITÉS DE SUIVI

DE QUESTERRE

RAPPORT ANNUEL 2019

Comité de suivi n° 3 – Bécancour-Est

Septembre 2020

Renseignements généraux

Licences couvertes par le comité de suivi

2008PG964, 2008PG965, 2008PG966

Titulaire des licences

Nom légal de l'entreprise

Questerre Energy Corporation

Numéro de l'entreprise du Québec (NEQ)

1165224594

Date de début et de fin de l'exercice financier

1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

Pour renseignements additionnels

Valerie Wade

Regroupement des licences

Modification(s) à signaler

Non

Rapport annuel

Période visée

1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

Adresse Internet de publication du rapport réservé aux activités du Comité (section publique)

<http://comite-suivi-questerre.ca/>

Résumé des activités

En 2019, le comité de suivi s'est réuni à une (1) reprise, soit le 26 juin 2019, au 198 rue de la Fabrique à Fortierville. Quatre (4) des huit (8) membres inscrits y étaient présents. Cette réunion a été organisée par l'ancien titulaire de la licence (Repsol Pétrole et Gaz Canada).

Le représentant de l'ancien titulaire des licences et les membres du comité ne pouvant pas y être présents ont convenu que ces derniers recevraient toute la documentation partagée à cette occasion.

Différents points ont été abordés à cette occasion. Le représentant de l'ancien titulaire des licences a d'abord présenté l'entreprise et effectué une brève mise en contexte, puis les membres du comité se sont présentés à tour de rôle.

L'ancien titulaire de la licence a également expliqué l'objectif du comité de suivi, le territoire couvert par celui-ci ainsi que les responsabilités des membres qui y siègent. Au cours de la rencontre, un projet de *Guide de procédure* balisant les activités du comité a été adopté à l'unanimité.

L'ancien titulaire de la licence présente le puits A279 situé sur le territoire couvert par le comité. Il a expliqué les différentes composantes du puits ainsi que différents aspects liés à ses caractéristiques.

Finalement, les membres ont eu l'occasion d'échanger avec le représentant de l'entreprise gazière sur différents sujets, notamment ses activités prévues au Québec. Cette rencontre a duré environ 55 minutes.

L'ordre du jour, les présentations assistées par ordinateur (*PowerPoint*) et le compte rendu de cette rencontre ont été déposés dans le site web créé pour les comités de suivi de l'entreprise, et ce, conformément à la Loi. Ces documents sont publics.

De plus, un rapport de dépenses (juin 2019) a été élaboré, communiqué par courriel aux membres du comité de suivi et publié sur le site web dédié.

En janvier 2020, Repsol a finalisé et conclu une entente d'achat et de vente avec Questerre Energy Corporation (Questerre) pour céder ses droits pétroliers et gaziers et ses actifs connexes sur le territoire des licences couvertes par le comité de suivi.

Dépenses

DÉPENSE	COÛT
Location de la salle	50,00 \$
Café et collations pour les membres	26,98 \$
Frais de déplacement des membres	29,92 \$
Frais de déplacement du consultant	160,25 \$
Honoraires du consultant	9 910,00 \$
TOTAL	10 177,15 \$